

PROSPECTIVE



Réussir l'Ile-de-France en

A l'approche des décisions stratégiques qui vont positionner la région dans le prochain millénaire, la section prospective du Conseil économique et social d'Ile-de-France a identifié les grands défis pour préparer 2025. Principales priorités : introduire de nouveaux modes de gouvernance, résorber les fragmentations sociales, accompagner l'évolution des rythmes de vie des Franciliens et stimuler la dynamique économique et culturelle.

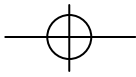
Plan régional, contrat de plan État-région 2000-2006, plan régional pour la qualité de l'air (PRQA), Plan de déplacements urbains (PDU) : les engagements auxquels la région se prépare seront déterminants. Son action, via les instruments de planification qui la lient à l'État, influera sur la qualité de la vie des Franciliens dans les

prochaines décennies. Mais d'ici l'échéance fixée par le rapport de la section prospective du CESR "Vivre en Ile-de-France en 2025", qui connaît les défis auxquels la région va devoir faire face ? Adopté le 24 juin dernier en séance plénière, ce document fournit de nombreux éléments de réponse. Objectif affiché : donner des repères, et plus précisément,

insiste Louis Guieysse, son rapporteur, "éclairer les initiatives" qui seront prises au tournant du siècle. Premier constat, l'avenir de l'Ile-de-France dépend surtout d'elle-même. Métropoles confrontées à des défis de même nature, Londres, Los Angeles et Hong-Kong ont prouvé qu'il était possible d'engager des politiques très volontaristes : logement social et lutte contre le manque d'espace dans l'ex-colonie britannique, transports et environnement dans la cité californienne. Mais ces trois villes incarnent des modèles de développement trop éloignés du cas francilien pour s'en inspirer directement : "On ne peut pas faire n'importe quoi n'importe où".

Définir un " projet de cité "

Les chemins de la réussite pour 2025 passent d'abord par de nouveaux modes de gouvernance. Comme toutes les grandes métropoles, l'Ile-de-France tra-



verse une crise de "gouvernabilité". Le système politique territorial, fondé sur l'échelon communal et départemental, perd de son efficacité. La mise sur pied d'un véritable "projet de cité" à long terme pour la région est délicate. Pour Louis Guieysse, "il s'agit d'inventer un système participatif de management métropolitain". Véritable "révolution culturelle", ce mode de gouvernance appelle de nouvelles méthodes : discuter les programmes et les projets aux différents niveaux concernés avant toute prise de décision et impliquer réellement les citoyens et les acteurs de terrain (entreprises, associations). Sa mise en place doit aussi s'accompagner d'une simplification de la pyramide institutionnelle et d'une clarification des responsabilités de chaque échelon.

Défis démographiques

Deuxième enjeu majeur à prendre en considération d'ici 2025 : les conséquences des évolutions démographiques et migratoires en Ile-de-France. Sur la base des projections régionales établies par l'INSEE à l'horizon 2020,

trois tendances lourdes sont mises en lumière. Comme le confirme le dernier recensement, la population francilienne continuera à croître, mais à un rythme beaucoup plus modéré que par le passé. Entre 1990 et 2020, l'Ile-de-France gagnerait entre 1,06 million et 2,2 millions d'habitants. L'Ile-de-France restera une des régions les plus jeunes, même si la part des personnes âgées va s'accroître.

Quelles seront les conséquences ? La charge que fait peser cette évolution sur le reste de la population ne devrait pas trop augmenter d'ici 2025, tout au moins en Ile-de-France car, comme le souligne Louis Guieysse : "les personnes âgées qui ont gardé l'essentiel de leurs capacités intellectuelles et physiques peuvent exercer des activités économiques, sociales, culturelles, familiales..." Les plus âgées, dépendantes à divers degrés, nécessiteront des aides et des soins qui seront une source d'emplois supplémentaires.

Autre mouvement démographique de fond, le phénomène de desserrement du centre vers la périphérie de l'Ile-de-

CHRISTINE CHAUVET :

"De nouveaux modes de gouvernance doivent permettre de bâtir un projet à long terme pour la région"

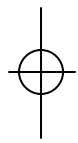


Pour Christine Chauvet, ancien ministre, vice-présidente du CESR, l'avenir et l'identité de l'Ile-de-France dépendent de

ses capacités à surmonter "la crise de gouvernabilité" qui la frappe. Ses institutions politiques doivent réfléchir et innover afin de mieux faire participer les citoyens à travers de nouveaux modes de gouvernance.

Souvent critiquées par l'opinion publique locale pour la rigidité et l'opacité de leur processus décisionnel, les structures politiques territoriales ont contribué à l'émergence de la crise de "gouvernabilité" qui frappe les grandes métropoles. L'Ile-de-France n'y échappe pas. La complexité et la superposition des découpages infra-régionaux, le triple rôle de Paris, capitale politique, économique et intellectuelle, ont amplifié cet état de malaise persistant. "L'application de nouvelles méthodes de gouvernance urbaine y est d'autant plus urgente. C'est un élément de réponse essentiel à l'aspiration des citoyens à une participation effective aux décisions qui les concernent", a estimé Christine Chauvet, qui a été présidente de la section Prospective de sa création en juin 1994 jusqu'en octobre 1998, en présentant l'avis sur le rapport "Vivre en Ile-de-France en 2025".

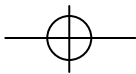
La gouvernance se définit comme un ensemble de procédures et de pratiques complémentaires des formes traditionnelles de gouvernement local dont il s'agit d'améliorer le fonctionnement démocratique. Concrètement, cette démarche induit de nouvelles façons de faire : "pousser le plus possible le consensus" dans la préparation et la réalisation des projets, instituer de "véritables procédures de médiation", mettre en œuvre des dispositifs "d'évaluation des politiques et des programmes" ou encore "alléger les règles de droit, lois et règlements". Outre qu'il devrait s'accompagner d'une intercommunalité forte, cet effort de simplification administrative passe aussi par la remise à plat de la pyramide des collectivités territoriales et la clarification des responsabilités de chaque échelon. L'ampleur de la tâche est à la mesure de l'enjeu. "La gouvernance devrait faciliter l'élaboration d'un véritable projet à long terme pour la région dont certains éléments existent déjà mais qui devra être dûment concerté", rappelle Christine



ance en 2025



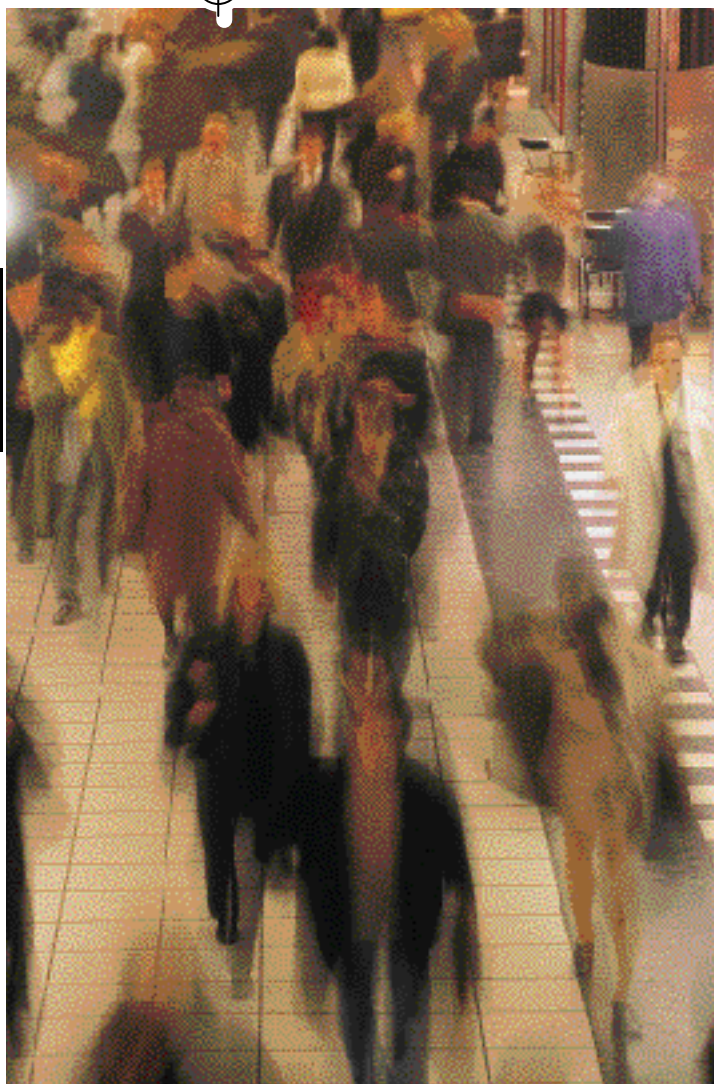
Entre 1990 et 2020, l'Ile-de-France devrait gagner entre 1,06 million et 2,2 millions d'habitants.



PROSPECTIVE

France va se poursuivre. Tous les scénarios établis par l'INSEE sur la période 1990-2020 tablent sur une perte de population pour Paris et pour la petite couronne. A l'inverse, la grande couronne verra son nombre d'habitants progresser sensiblement. "Une telle perspective irait à l'encontre des objectifs du schéma directeur régional d'Ile-de-France", s'alarme Louis Guieysse. Le schéma fait du redéveloppement de certains sites de petite couronne (Plaine Saint-Denis, secteur Seine Amont...) une priorité. La poursuite en tache d'huile de l'urbanisation serait un facteur de dégradation de l'environnement, difficile à contenir sans une organisation plus rationnelle de l'espace.

L'évolution des échanges migratoires entre l'Ile-de-France et les autres régions françaises, l'Europe et le reste du monde est incertaine : la perspective d'une nouvelle immigration, plus qualifiée et sélective, nécessaire au dynamisme économique et culturel de la France et tout spécialement de l'Ile-de-France, traditionnel-



Le phénomène de desserrement du centre vers la périphérie devrait se poursuivre. Paris et la petite couronne, selon tous les scénarios, devraient continuer de perdre des habitants.



JEAN-MICHEL CHARPIN :

"Le défi démographique aura un impact sur la vie des entreprises et le marché du travail "

Pour le commissaire au Plan, les conséquences du vieillissement de la population francilienne vont, comme dans les autres régions, bien au-delà de la question des retraites.

Auteur d'un rapport très commenté sur l'évolution des systèmes et régimes de retraite, remis au printemps dernier au Premier ministre, Jean-Michel Charpin était invité à la séance de présentation du rapport "L'Ile-de-France en 2025" en juin dernier. Lors de son intervention, le commissaire au Plan a salué le travail de la section de Louis Guieysse, insistant sur le caractère "audacieux" et "novateur" des choix de réflexion. Revenant sur le défi démographique francilien à l'horizon 2025, il a rappelé que la génération du "baby-boom", bien représentée dans la région-capitale, serait aussi celle du "papy-boom" : " Ce changement démographique majeur n'aura pas seulement un impact sur les régimes de retraite, mais aussi sur bien d'autres aspects de la vie économique et sociale,

notamment les entreprises et le marché du travail".

Mais ces départs massifs en retraites ne sauraient forcément signifier la fin du chômage. " Il ne faut pas considérer que cette question se résoudra d'elle-même par une simple arithmétique démographique", prévient Jean-Michel Charpin. Plusieurs types d'évolution étant possibles, le maintien des efforts entrepris en matière de politique économique et sociale pour réduire le chômage demeurera une priorité absolue.

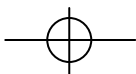
Le défi démographique entraîne avec lui la question " de l'attention que l'on porte aux difficultés des tranches d'âge qui sont aux deux extrêmes. D'une part, celle des jeunes qui connaissent déjà des difficultés considérables d'insertion professionnelle, souffrant d'un "mal-vivre", qui méritent à

l'avenir d'être mieux prises en considération. D'autre part, celle des tranches âgées, dont les conditions de vie méritent une attention croissante, particulièrement en Ile-de-France, en raison de prix trop élevés ou d'insuffisances d'équipements et de lieux d'accueils. Ces questions vont prendre une importance croissante dans notre société et devront être traitées dans un esprit de forte solidarité entre les générations".

"Longévité" croissante des Français, durée hebdomadaire du travail réduite, plus grande disponibilité pour les loisirs : l'aménagement du temps et des rythmes de vie constitue également un défi de taille aux yeux de Jean-Michel Charpin. Il préfigure d'autres enjeux, en particulier celui du temps de transport : " la longueur des

trajets et l'incertitude qui l'affecte ont des conséquences importantes sur la façon dont s'organise la vie des habitants". Une autre répercussion concerne les " rigidités qui subsistent dans les horaires d'un certain nombre d'institutions, de services publics et privés, de commerces". "Tout ceci crée un environnement qui engendre des contraintes nouvelles qui ont une importance considérable pour la vie des gens".

Enfin, le commissaire au Plan a également abordé le positionnement de l'Ile-de-France par rapport aux autres grandes régions. Rappelant qu'"un certain nombre de métropoles régionales vont se mettre à exister sur le territoire européen", il a conclu sur "les synergies positives et les relations de complémentarité et



lement ouverte sur le monde, est plausible et sera bénéfique si elle reste modérée ; mais le risque d'une reprise importante de l'immigration de personnes fuyant des pays en difficulté n'est pas exclu.

Résorber les fragmentations sociales

Troisième grand défi qui conditionne l'avenir de la région, celui des "fragmentations sociales" qui touchent la population et dont l'ampleur tend à s'aggraver. Déstructuration plus accentuée qu'ailleurs de la cellule familiale, inégalité croissante des revenus (le revenu des ménages occupant un HLM est inférieur de 28 % à la moyenne régionale contre 8 % en 1973), renforcement du phénomène de "différenciation spatiale des territoires" : l'Ile-de-France cumule de lourds handicaps.

A l'origine de ces fragmentations, le chômage, dont la résorption demeure une question centrale. A l'évidence, celle-ci ne dépendra pas seulement de la reprise générale de l'économie et de son amélioration. Certains facteurs endogènes, parmi lesquels l'orientation et la formation, joueront également. Pour Louis Guieysse,

le système éducatif doit évoluer "pour offrir à chaque jeune, et aussi aux moins jeunes, le maximum de chances d'insertion". Le développement de la formation en alternance ou encore la création d'écoles "de la deuxième chance" sont autant de pistes à suivre.

Les collectivités locales franciliennes, mais aussi l'État, disposent d'autres leviers pour combattre la précarité. A commencer par le logement dont la construction progresse à un rythme "actuellement beaucoup trop faible". La reprise des chantiers est indispensable. En outre, l'offre doit s'adapter aux différentes situations. Les aides aux personnes en difficultés apportées par l'État, les collectivités locales et les associations, demeurent essentielles. Une place de plus en plus importante devra également être donnée aux actions de proximité. Enjeu : favoriser la solidarité et les rapports de voisinage, démarche cruciale pour répondre aux attentes sociales. A cet égard, rappelle également le rapport, la question de l'accueil des enfants de moins de 16 ans mérite une attention particulière.

ZOOM SUR la section prospective et planification

Prévue par la loi du 6 février 1992 et mise en place en juin 1994, la section de la Prospective et de la planification est une structure originale qui réunit 20 membres du CESR et 10 personnalités extérieures. Les conseillers économiques et sociaux ont ainsi l'occasion de dialoguer et de confronter leurs idées avec des sociologues, des démographes, des économistes, des urbanistes, des spécialistes de l'éducation, de la culture... Ensemble, les 30 membres mènent une réflexion stratégique indispensable avec l'objectif d'élaborer un instrument d'aide à la décision destiné à éclairer les responsables politiques. Pour ce faire, la section s'efforce de définir le champ des possibles, de détecter les difficultés qui pourraient être rencontrées, de déceler et d'explorer les options pouvant être retenues pour préparer l'avenir.

Président : Jean-François Veysset (CGPME)
Vice-président : Jacques Treffel (Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale)
Secrétaire : Micheline Bernard



D. REIF / OAUTHIER

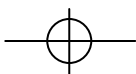


I. BOUENBERG / ZÉA

D. REIF / OAUTHIER



Les "temps" de l'individu vont être bouleversés, notamment avec la réduction du temps de travail et l'allongement du temps de transport.



PROSPECTIVE



La métropole francilienne va devoir répondre à deux impératifs majeurs : une offre permanente de services et des transports plus performants.



De nouveaux rythmes de vie

Longtemps considéré comme anecdotique, l'aménagement du temps libre et non plus seulement du temps de travail est appelé, lui aussi, à occuper une place centrale dans les prochaines décennies. Réduction du temps de travail oblige, l'activité professionnelle, même si elle demeure une référence majeure, n'est plus le seul ciment de la vie sociale. Le changement des rythmes de vie, le développement de la pluri-activité, la diversification des relations du travailleur à l'emploi (télétravail, travail à domicile) transforment progressivement la vie quotidienne des Franciliens. De plus en plus mobiles, ceux-ci seront aussi de plus en plus disponibles pour leurs loisirs et leur formation. "Nous allons vers une désynchronisation et une complexification dans l'utilisation du temps", constate Louis Guieysse. La métropole francilienne va devoir s'adapter à cette nouvelle donne. Avec deux impératifs majeurs : développer une offre quasi-permanente de services et de consommation (extension des horaires d'ouverture en veillant toutefois à respecter les rythmes

Renforcer la dynamique économique et culturelle

A côté de la démographie, des rythmes de vie, des fragmentations sociales et de la gouvernance, le rapport met l'accent sur le thème de la dynamique économique et culturelle. Le CESR juge en effet essentiel pour la prospérité et le rayonnement de l'Ile-de-France de développer cet axe. Concrètement, la région a besoin de renforcer la diversification de ses activités économiques, notamment vers les technologies nouvelles. Elle doit conforter la recherche-développement et l'innovation. Elle doit renforcer les actions culturelles et mettre à niveau ses équipements collectifs. Objectif : "le maintien de l'excellence de Paris et une meilleure irrigation des zones périphériques".



LES CONCLUSIONS

Les Franciliens doivent au préalable parvenir à redéfinir le système commun de valeurs qui leur manque aujourd'hui, avec comme lignes de force :

- solidarité et ouverture ;
- tolérance, généralement souhaitée mais difficile à mettre en pratique ;
- qualité de vie ;
- aspiration à l'éducation et à la culture ;
- transparence de la vie politique et proximité des institutions, assurant la sécurité des personnes et des biens.

Mais il importe également que les divers acteurs arrivent à dialoguer dans le respect mutuel de leurs différences, et :

- qu'ils parviennent à forger, au fil des années, un projet commun ;
- qu'ils s'impliquent dans de nouveaux mécanismes de décision basés sur des concertations élargies ;
- qu'ils développent les actions de proximité en favorisant la solidarité et les rapports de voisinage.

La région doit s'appliquer, de son côté, à faire en sorte que ses actions convergent avec celles de l'État et établir au plus tôt de nouveaux modes de gouvernance.